

ARRETE N°12/2025 portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2025

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Le Maire de CHAMPFLEURY

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>M. POIX Emmanuel</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à Champfleury, le 17 janvier 2025
Le Maire, Alain HIRAULT

